

Assemblée des délégués des 3 et 4 novembre 2014 à Berne

## Résolution des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure concernant la protection des réfugiés

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le monde compte plus de 50 millions de réfugiés, requérants d'asile et personnes déplacées dans leur propre pays. Selon le rapport statistique annuel du HCR, Global Trends, plus de 51,2 millions de personnes étaient en fuite à fin 2013, soit six millions de plus que l'année précédente.

Cette hausse massive est due principalement à la guerre en Syrie, qui a généré 2,5 millions de réfugiés et entraîné par ailleurs le déplacement interne de 6,5 millions de personnes. La fuite et le déplacement ont également considérablement augmenté l'an dernier en Afrique, avant tout en Afrique centrale puis, vers la fin 2013, au Sud-Soudan. S'y sont ajoutés, en 2014, les conflits et les guerres civiles en Ukraine et en Irak et une escalade de la violence en Libye. De nombreuses personnes choisissent la traversée risquée de la Méditerranée, au péril de leur vie, à la recherche d'un refuge.

Au vu de cette situation, l'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse demande au Conseil fédéral,

- d'accorder une aide encore plus importante sur place dans les régions en crise et dans les Etats voisins,
- d'augmenter à 5000 personnes le contingent de réfugiés pour les réfugiés syriens et les réfugiés enregistrés par le HCR en provenance d'autres Etats du Moyen-Orient et régions du monde,
- de définir la politique et la législation de l'asile de sorte que, d'une part, les personnes poursuivies et déplacées obtiennent vraiment protection en accédant à l'Europe et à la Suisse et en bénéficiant d'une procédure équitable, et, d'autre part, pour que l'intimidation n'en soit pas la ligne directrice dominante.

L'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse invite aussi ses Eglises membres, les paroisses ainsi que tous les membres des Eglises à :

- prendre en considération, dans leurs décisions politiques, la dignité humaine des demandeurs d'asile et de défendre l'idée de l'asile pour les personnes en détresse, et ce dans un esprit humble et reconnaissant pour la paix qui règne dans notre pays.
- cultiver l'hospitalité à l'égard des réfugiés. Une participation active à l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, la création de possibilités de rencontre ainsi que l'aide à leur intégration correspondent à notre conviction chrétienne,
- se souvenir des réfugiés dans notre prière et intercéder en leur faveur.

Berne, le 5 septembre 2014

Églises réformées de Berne-Jura-Soleure

Le Conseil synodal

Le Président

Le Chancelier

Andreas Zeller

Daniel Inäbnit

## Explications

« N'oubliez pas l'hospitalité, car, grâce à elle, certains, sans le savoir, ont accueilli des anges. » (Hébreux 13, 2, TOB)

Dans son objectif de législature 6 « La vigilance protestante, Les Eglises protestantes assument leur fonction de surveillance », la FEPS précise : « La Fédération des Églises s'engage pour que la charité à l'égard des étrangers telle qu'elle est enseignée dans l'Évangile soit et demeure reconnaissable dans la politique migratoire suisse. Elle s'emploie à faire en sorte que les réfugiés puissent continuer de trouver en Suisse une protection sans réserve contre les persécutions. La Fédération des Églises défend la dignité propre à tout être humain en tant que personne créée à l'image de Dieu, et cela quelle que soit sa nationalité ou son appartenance religieuse. »

Les chiffres et données fournis par le HCR à l'été 2014 sont dramatiques. Ils sont les conséquences de guerres interminables et de l'échec des efforts visant à résoudre ou prévenir les conflits. Il est capital de trouver des solutions politiques à ces atteintes à la paix. En attendant qu'elles soient trouvées, d'autres mesures doivent être appliquées pour soulager les souffrances des personnes concernées.

L'aide humanitaire et le soutien aux Etats directement confrontés aux crises provoquées par des populations en fuite sont importants. Le Liban, par exemple, a déjà accueilli plus d'un million de réfugiés – un quart de sa population est constituée de réfugiés. Selon le HCR, ces efforts sont tragiquement sous-financés et doivent être appuyés. Mais à eux seuls, ils ne suffisent pas.

Depuis longtemps, le HCR exhorte à davantage accueillir directement des groupes de réfugiés qu'il enregistre et prend en charge dans les régions en crise. L'argumentaire de la FEPS « Perspectives d'avenir pour les personnes persécutées. Réimplantation de réfugiés en Suisse? », publié en 2008, fournit des raisons toujours valables en faveur de cet aspect de la protection des réfugiés à l'échelon mondial. La société civile se voit attribuer un rôle important pour soutenir l'intégration des réfugiés.

L'an dernier, 1,1 million de personnes ont déposé une demande d'asile, la plupart dans des pays industrialisés. La plus forte hausse a été enregistrée dans les 38 Etats européens. Globalement, le nombre des personnes qui y ont demandé l'asile se monte à un tiers de plus que l'année précédente. La Suisse n'est donc pas en reste. Les raisons en sont imputables au nombre croissant de foyers de conflit et non à la conception de la politique suisse de l'asile.

Le Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure comprend que l'immigration et la croissance démographique éveillent des craintes chez de nombreuses personnes en Suisse, personnes qui se sentent menacées dans leur identité, à cause de l'exiguïté du territoire notamment. Les demandeurs d'asile et les réfugiés ne représentent toutefois qu'un petit pourcentage de la population étrangère. Fin 2013, 80'456 requérants d'asile et réfugiés reconnus vivaient en Suisse. Ils représentent moins de 1% de la population globale résidant en Suisse, une proportion qui paraît supportable au vu des chiffres mondiaux, même si elle est en augmentation. Il ne faudrait par ailleurs pas oublier que l'immigration est aussi une chance pour toute la population.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont conscientes de la complexité de la problématique de la politique d'asile et saluent la recherche active de solutions de la part de la Confédération. Elles apprécient que la Suisse se soit engagée à accueillir un contingent de 500 Syriens et qu'elle ait, l'an passé, facilité l'entrée sur notre territoire de parents de Syriens vivant chez nous. Elles sont cependant d'avis qu'il est maintenant nécessaire d'élargir et de faciliter l'accueil en groupe de réfugiés provenant de régions en crise et de combattre avec détermination les initiatives visant à vider le droit d'asile de sa substance.

Les Eglises sont prêtes à fournir leur contribution en collaboration avec les services de l'Etat. A l'image des nombreux projets qu'elles proposent avec les paroisses (accueil de midi, lieux de rencontre, conseil et accompagnement, consultations juridiques, aide à la recherche d'un appartement ou d'un travail, etc.), elles offrent un soutien concret et pratique pour aider et intégrer les demandeurs d'asile et les migrants en général. Elles témoignent de solidarité et d'ouverture. Ces initiatives qui émanent de la société civile sont importantes : il faut les encourager et les développer.